

Université de Tunis	Etablissement : FSHST
Nature du diplôme: <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> L.F. <input checked="" type="checkbox"/> L.App. <input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/> M2 <input type="checkbox"/> Intitulé du diplôme : Licence fondamentale de langue, littérature et civilisation françaises	Année universitaire : 2017/2018 Niveau : L1 Semestre : 1 ^{er} semestre

Fiche descriptive d'un cours

Intitulé du cours : Morphologie lexicale et verbale

Enseignant : Mme Aïda LEJRI et Mme Essia BEN MASSOUD

Département de français

1- Éléments constitutifs du cours

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
30 mn	1h		

2- Objectifs du cours

L'objectif de la morphologie lexicale est de comprendre la structure du mot.
Il s'agit d'expliquer tous les mécanismes et les processus de composition et de dérivation capables de changer soit le sens soit la classe grammaticale d'un mot.

3- Résumé

La morphologie lexicale consiste à rendre compte des étapes de la formation des mots : le morphème est l'unité de base ou l'unité minimale pourvu de propriétés phonologiques, morphologiques, sémantiques et syntaxiques.

La morphologie dérivationnelle s'occupe de la formation de mots nouveaux à partir de mots existants ; la dérivation fait appel à des matériaux de plusieurs sortes : les bases lexicales correspondent en général à des noms, des verbes et des adjectifs et rend compte de mots attestés du lexique

Certains autres mécanismes tels que les mots valises et l'abréviation jouent un rôle dans la créativité lexicale : La dérivation parasynthétique consiste à montrer que les règles de formation des mots ne sont pas toujours applicables automatiquement ; au contraire il existe des contraintes qui poussent à dépasser toutes les évidences et à saisir les irrégularités.

4- Plan ducours

1- Observation d'un corpus constitué d'un ensemble de mots.

- 2- Explication du fonctionnement du mécanisme.
- 3- Réalisation d'un ensemble d'exercices d'identification et de formation des mots (saisir les exceptions).

5- Méthode d'évaluation et régime d'examens

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6- Références bibliographiques

- André Martinet (1960) : *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin
- Béchaude H.D. (1992) : *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain* ; PUF
- Béchaude H-D (1994) : *Grammaire française*, Presses universitaires de France (pp41-76)
- Corbin D (1987) : *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Presses du Septentrion
- Gardes-Tamine J (1988) : *La grammaire vol1* Ed Armand Colin
- Huot H (2001) : *Morphologie, forme et sens des mots du français* Ed Armand Colin

7-Liste des travaux dirigés

1- La dérivation préfixale
2- La dérivation suffixale
3- La dérivation impropre
4- La dérivation parasynthétique
5- La composition courante
6- La composition savante
7- L'abréviation (troncation, siglaison et acronymes)
8- Les mots valises
9- La double articulation du langage

8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

Les différents processus de formation des mots constituent des modèles linguistiques conventionnels. L'application de ces mécanismes doit, d'une part justifier les régularités, d'autre part rendre compte des limites de l'application des règles. Ainsi, l'idéal est de travailler à partir d'un dictionnaire ; la manipulation du dictionnaire est seule capable de permettre à l'étudiant de découvrir le lexique de la langue française.